

Antoine Gerber
5 chemin du Martinet
01260 Arvière en Valromey

A l'assemblée générale
Paroisse Orthodoxe Francophone
de Sainte Catherine
Chambésy

Arvière en Valromey le 28 mars 2026

Mesdames, Messieurs, chers membres de la paroisse, chers frères et sœurs,

En ma qualité de contrôleur aux comptes, j'ai procédé à l'examen des comptes d'exploitation de notre paroisse arrêté au 31 décembre 2025.

J'ai vérifié les documents comptables mis à disposition, notamment les relevés bancaires, les pièces justificatives ainsi que la concordance des écritures. Les contrôles effectués m'ont permis de constater que les comptes ont été tenus avec sérieux et transparence, et qu'ils reflètent fidèlement la situation financière de notre paroisse.

Au vu des vérifications effectuées, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils vous ont été présentés et de donner décharge aux organes responsables pour leur gestion.

Je vous remercie de votre attention.

Chambésy le 29 mars 2026

Antoine Gerber

